



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
ONZIÈME SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2006-2007)
LE 12 JUIN 2007

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Madame Diane Soucy, commissaire, quitte son siège à 19 h 35.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 12 JUIN 2007 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (02), Solange Couture Dubé (14), Linda Crevier (15), Denise Daoust (18), Josyane Desjardins (16), Suzanne Gaudette (08), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Micheline Patenaude-Fortin (01), Diane Soucy (04), Françoise Théoret (05)

MM. Éric Allard (10), Yvon Derome (21), André Dugas (11), Marcel Gélinas (03), Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents au niveau secondaire

M. Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale

Carole Blouin, directrice générale adjointe

M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines
Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes
Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

ABSENCES

M^{mes} Pascale Godin (06), Louise Tremblay (20)

M. Jean-Pierre Bélair (09)



No de résolution
ou annotation

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Diane Soucy, commissaire, reprend son siège à 19 h 38.

Monsieur Donald Allard, président du conseil d'établissement de l'école de la Magdeleine

Monsieur Donald Allard dit qu'il sera disponible pour répondre aux questions des commissaires sur le dossier des romans à l'école de la Magdeleine.

C.C.- 2315-06-07

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2007
- 06.02 Recueil des règles générales d'administration – Mise à jour : Adoption
- 06.03 Démocratie scolaire – Position du conseil des commissaires
- 06.04 Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées des parents pour la formation générale des jeunes – Modification : Adoption
- 06.05 Demande du conseil d'établissement de l'école de la Magdeleine – Sondage aux parents

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 07.01 Politique alimentaire – Adoption
 - 07.01-a Synthèse de la consultation et modifications apportées au texte
- 07.02 Loisir et sport Montérégie – Affiliation et nomination d'un délégué
- 07.03 Achat de manuels en anglais au 1^{er} cycle du primaire – Appui d'une résolution

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE - SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

- 08.01 Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées des parents et des élèves pour la formation professionnelle - Adoption

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 09.01 Demande de congé sans traitement d'une direction d'école - Adoption
- 09.02 Direction du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire : nomination ou engagement
- 09.03 Agent ou agente d'administration au Service des ressources humaines : nomination ou engagement



No de résolution
ou annotation

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 10.01 Budget 2007-2008 – Article 277 de la LIP
 - 10.01-a Budget de la Commission scolaire 2007-2008 – Présentation PowerPoint
 - 10.01-b Budget de la Commission scolaire 2007-2008
 - 10.01-c Détermination du taux des arrérages – Taxe scolaire (Article 316)
 - 10.01-d Détermination du taux d'intérêt – Comptes recevables
 - 10.01-e Budget des établissements 2007-2008 – Approbation (Article 276)
 - 10.01-f Budget de la Commission scolaire 2007-2008 – Adoption (Article 277)

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- 11.01 Politique de développement durable – Adoption
- 11.02 Politique d'acquisition de biens et services – Adoption
- 11.03-a Locaux modulaires – Adoption des orientations
- 11.03-b Avenants aux contrats de location des locaux modulaires – Adoption
- 11.04 Servitude d'utilité publique accordée en faveur de la Ville de Saint-Rémi – École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (bâtisse Clotilde-Raymond) – Adoption
- 11.05 Servitude d'utilité publique accordée en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada – École Gabrielle-Roy – Adoption
- 11.06 Demande du conseil d'établissement de l'école Saint-Joseph (Mercier) – Interdiction aux poids lourds de circuler sur la rue de l'Église à Mercier : résolution d'appui

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

- 12.01 Portail Édu-Groupe de la Société GRICS – Adhésion de la Commission scolaire : décision

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Activités et événements
- 18.02 Compte de taxe scolaire 2007-2008
 - 18.02-a Information aux contribuables
 - 18.02-b Pourcentage de réduction par municipalité
- 18.03 Activités protocolaires – Calendrier 2007-2008
- 18.04 Une planification stratégique et sa perspective de réussite – Rapport des ateliers de la séance plénière du 22 mai 2007



No de résolution
ou annotation

- 18.05 « Des élèves du Québec donnent leur point de vue sur leur expérience scolaire » : Document déposé au Congrès 2007 de la FCSQ
- 18.06 Plainte de l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ) – Section locale
- 18.07 Réponse de la présidente du conseil des commissaires à l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ) – Section locale
- 18.08 Invitation du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud à une activité spéciale le 22 juin 2007
- 18.09 Correspondance du MELS – Consommation énergétique
- 18.10 Soirée Reconnaissance RCSM – Communiqués
- 18.11 Article de journal
- 18.12 Rapport du vérificateur externe – Suivi
- 18.13 Résultats aux épreuves uniques de juin 2006 et taux de diplomation (**Ajout**)
- 18.14 Matériel didactique dédié au 1^{er} cycle du secondaire – Dates butoirs (**Ajout**)

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

- 1. École Maria-Goretti
En suivi.
- 2. Transport scolaire
En suivi.
- 3. Rôle du Service du secrétariat général et de l'information : LIP (articles 9 à 12)-versus interventions légales (mises en demeure)
En suivi.
- 4. Soirée sociale du conseil des commissaires et des cadres – 19 juin 2007 – Restaurant les Chantignolles
En suivi.

C.C.-2316-06-07

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL 06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 MAI 2007

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2007.



No de résolution
ou annotation

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2007 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2317-06-07

06.02 RECUEIL DES RÈGLES GÉNÉRALES D'ADMINISTRATION – MISE À JOUR : ADOPTION

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la recommandation formulée par la Direction générale et le Service du secrétariat général et de l'information relative à la mise à jour du recueil des règles générales d'administration et tel que discuté lors de la séance plénière du 29 mai 2007;

CONSIDÉRANT l'annexe B déposée sous la cote 06.02 faisant état des documents qui sont retirés du recueil des règles générales d'administration de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour être transférés au Service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT les documents prévus à l'annexe C déposés sous la cote 06.02 qui constitueront dorénavant le recueil des règles générales d'administration de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

de prodécer à l'abrogation des documents prévus à l'annexe A telle que déposée sous la cote 06.02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2318-06-07

06.03 DÉMOCRATIE SCOLAIRE – POSITION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

En l'absence de Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, donne de l'information.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent le document tel que déposé sous la cote 06.03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2319-06-07

06.04 POLITIQUE RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES POUVANT ÊTRE EXIGÉES DES PARENTS POUR LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – Modification : Adoption

Madame Carole Blouin, directrice générale adjointe, présente le document.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,



No de résolution
ou annotation

que les membres du conseil des commissaires adoptent la modification à la Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées des parents pour la formation générale des jeunes telle que déposée sous la cote 06.04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.05 DEMANDE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MAGDELEINE – SONDAGE AUX PARENTS

Une demande du conseil d'établissement de l'école de la Magdeleine est transmise aux membres du conseil des commissaires relative à la permission de procéder à un sondage auprès des parents concernant l'achat de romans comme cahiers d'exercices par les parents.

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, demande qui est en faveur de ce sondage; aucun commissaire n'est en faveur de ce sondage. En conséquence, à l'unanimité, le conseil des commissaires n'autorise pas la demande du conseil d'établissement de l'école de la Magdeleine.

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

C.C.-2320-06-07

7.01 POLITIQUE ALIMENTAIRE - ADOPTION

Madame Suzanne Gaudette, commissaire, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les travaux du comité ad hoc sur la Politique alimentaire;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation consignés dans le document 07.01-a;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,

d'adopter la **Politique alimentaire pour le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle**, telle que déposée sous la cote 07.01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.02 LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

C.C.-2321-06-07

07.02-a LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE – AFFILIATION – 2007-2008

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adhère à l'organisme « **Loisir et Sport Montérégie** » pour l'année scolaire 2007-2008 et que les membres du



No de résolution
ou annotation

conseil des commissaires consentent à cette fin une somme de cinquante dollars (50 \$) plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2322-06-07

**07.02-b LOISIR ET SPORT MONTERÉGIE -
NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ – 2007-2008**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que **Monsieur Éric Yockell**, répondant en éducation physique, soit désigné à titre de délégué de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au sein de l'organisme « Loisir et Sport Montérégie » pour l'année scolaire 2007-2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2323-06-07

**07.03 ACHAT DE MANUELS EN ANGLAIS AU 1^{ER} CYCLE DU
PRIMAIRE – APPUI D'UNE RÉOLUTION**

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier. Un extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue le 24 avril 2007, est déposée sous la cote 07.03.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

d'appuyer la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à l'effet de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport que l'allocation spécifique liée à l'achat des manuels scolaires pour le programme d'anglais au 1^{er} cycle du primaire puisse être utilisée à l'achat de manuels scolaires ou tout autre matériel didactique jugé pertinent par les personnes concernées;

D'acheminer cette résolution d'appui à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi qu'au Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES
INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE**

C.C.-2324-06-07

**08.01 POLITIQUE RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS
FINANCIÈRES POUVANT ÊTRE EXIGÉES DES
PARENTS ET DES ÉLÈVES POUR LA FORMATION
PROFESSIONNELLE – ADOPTION**

Madame Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur des dispositions de la loi 106;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT la responsabilité de la Commission scolaire d'assurer sur son territoire l'accessibilité et l'équité;

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation auprès du comité de parents et des conseils d'établissement;

CONSIDÉRANT les séances plénières du conseil des commissaires tenues les 30 janvier 2007, 29 mai 2007;

CONSIDÉRANT la pertinence de l'autonomie de chaque milieu pour répondre aux besoins de sa clientèle;

CONSIDÉRANT l'engagement d'une reddition de comptes spécifique menée par la Direction générale à l'automne 2006;

CONSIDÉRANT la possibilité que se réserve le conseil des commissaires de revoir sa politique à la lumière des résultats de la reddition de comptes;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'adopter la **Politique relative aux contributions financières pouvant être exigées des parents et des élèves pour la formation professionnelle** telle que déposée sous la cote 08.01, et ce à compter du 1^{er} janvier 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2325-06-07

09.00

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

09.01 DEMANDE DE CONGÉ SANS TRAITEMENT D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE – ADOPTION – MADAME GUYLAINE CÔTÉ

Madame Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires d'accepter ou de refuser une demande de congé sans traitement pour une durée supérieure à un mois (Délégation # 7.19);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

d'autoriser la demande de **Madame Guylaine Côté**, directrice d'école primaire, d'obtenir un congé sans traitement (100 %) pour la période du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

9.02 DIRECTION DU SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE : NOMINATION

Madame Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

de nommer, à une date à déterminer par la directrice générale, **Monsieur Patrick Mendes**, à titre de directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Madame Linda Crevier, commissaire, demande le vote qui s'établit comme suit :

ONT VOTÉ POUR	:	16 commissaires
ABSTENTION	:	2 commissaires

Madame Linda Crevier, commissaire, désire que son abstention soit consignée au procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2327-06-07

09.03 AGENTE D'ADMINISTRATION AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES : ENGAGEMENT

Madame Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

de nommer, en date du 5 juillet 2007, **Madame Julie Beaudoin**, à titre d'agente d'administration pour le Service des ressources humaines de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cette nomination est assujettie à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 BUDGET 2007-2008 – ARTICLE 277 DE LA LIP

10.01-a BUDGET DE LA COMMISSION SCOLAIRE 2007-2008 – PRÉSENTATION POWERPOINT

10.01-b BUDGET DE LA COMMISSION SCOLAIRE 2007-2008

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier. Il fait état de l'équilibre budgétaire et du sommaire des priorités. Il remercie également les directions de service pour leur collaboration, car ils ont donné des réponses très rapides lors des questionnements. Madame Susan Tremblay, directrice générale, complète les informations.



C.C.-2328-06-07

No de résolution
ou annotation

**10.01-c DÉTERMINATION DU TAUX DES ARRÉRAGES
– TAXE SCOLAIRE (ARTICLE 316)**

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 316 de la Loi sur l'instruction publique qui dit que « La taxe scolaire porte intérêt au taux que fixe la Commission scolaire »;

CONSIDÉRANT le taux d'intérêt annuel sur les arrérages de taxes qui demeure inchangé;

CONSIDÉRANT que le taux d'intérêt annuel est le taux moyen des autres commissions scolaires de la Montérégie;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que le taux d'intérêt nominal annuel sur les arrérages de taxes soit maintenu à 14 % pour l'année scolaire 2007-2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2329-06-07

**10.01-d DÉTERMINATION DU TAUX D'INTÉRÊT –
COMPTES RECEVABLES (ARTICLE 316)**

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 8.2 de la règle sur les modalités de recouvrement adoptée par le conseil des commissaires le 11 avril 2006 (Résolution C.C.-2054-04-06);

CONSIDÉRANT que le taux d'intérêt annuel sur les comptes recevables demeure inchangé;

CONSIDÉRANT que le taux d'intérêt annuel est le taux moyen des autres commissions scolaires de la Montérégie;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que le taux d'intérêt nominal annuel sur les comptes dus à la Commission scolaire soit fixé à 14 % pour l'année scolaire 2007-2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.-2330-06-07

No de résolution
ou annotation

10.01-e BUDGET DES ÉTABLISSEMENTS 2007-2008 – APPROBATION (ARTICLE 276)

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique dit que le conseil d'établissement adopte le budget proposé par la direction de l'établissement et le soumet à l'approbation de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique dit que le budget d'un établissement doit être approuvé par la Commission scolaire et qu'il est sans effet tant qu'il n'est pas approuvé par la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la politique « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources » entre les établissements et pour la détermination des besoins de la Commission scolaire 2007-2008 (Résolution C.C.-2289-04-07);

CONSIDÉRANT les « Règles de répartition des ressources » de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que les budgets des établissements sont en équilibre et respectent les règles de répartition des ressources de la Commission scolaire et ont été adoptés par leur conseil d'établissement;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'approuver les budgets des établissements suivants :

de la Petite-Gare (001), Émilie-Gamelin (002), Notre-Dame-Saint-Joseph (004), Saint-François-Xavier (005), Jean-XXIII (006), de la Magdeleine (007), Fernand-Seguin (012), Jean-Leman (013), Saint-Marc (014), Louis-Lafortune (018), des Cheminots (019), de l'Odyssée (021), des Timoniers (022), des Bourlingueurs-Sainte-Catherine (023), Saint-Jean (025), Piché-Dufrost (028), Vinet-Souigny (029), Jacques-Leber (030), Armand-Frappier (031), de l'Aquarelle (032), Félix-Leclerc (033), Gérin-Lajoie (038), des Trois-Sources (039), Saint-Jean-Baptiste (040), Laberge (041), Gabrielle-Roy (042), de la Rive (043), Notre-Dame-de-l'Assomption (045), Marguerite-Bourgeois



No de résolution
ou annotation

(046), Saint-Jude (047), Louis-Philippe-Paré (048), Saint-Joseph (Mercier) (054), Bonnier (055), Saint-René (056), Saint-Isidore-Langevin (060), Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (063), Pierre-Bédard (065), Jacques-Barclay (068), des Moussaillons (069), Saint-Édouard (071), Saint-Michel-Archange (072), Sainte-Clotilde (073), Saint-Patrice (075), Louis-Cyr (076), Daigneau (077), Saint-Bernard (079), Saint-Romain (080), du Tournant (081), Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud (085), Centre d'éducation des adultes de l'Accore (087), l'École de formation professionnelle de Châteauguay (088) et le Centre d'éducation des adultes du Goéland (090).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2331-06-07

10.01-f BUDGET DE LA COMMISSION SCOLAIRE 2007-2008 – ADOPTION (ARTICLE 277)

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport son budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette pour l'année scolaire 2007-2008;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit des revenus égaux ou supérieurs aux dépenses;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée étalée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de huit milliards soixante-dix-neuf millions quatre cent quatre-vingt quatorze mille huit cent cinquante-sept dollars (8 079 494 857 \$) en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2007-2008;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à trente-cinq cents (0,35 \$) du cent dollars (100 \$) d'évaluation et que ce taux est inchangé par rapport à l'année 2006-2007;

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy,
commissaire,

que le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette soit adopté et transmis au ministre sous la forme requise par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et conformément aux données telles que déposées sous la cote 10.01-b;

Que le taux de la taxe scolaire soit fixé à trente-cinq cents (0,35 \$) du cent dollars (100 \$) d'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Margot Pagé, commissaire, remercie Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, pour son travail exceptionnel.

C.C.-2332-06-07

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE – ADOPTION

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

Monsieur André Dugas, commissaire, tient à remercier les membres de l'équipe de Monsieur Richard Bédard et les membres du comité environnement.

CONSIDÉRANT l'orientation 3 du Plan stratégique;

CONSIDÉRANT les commentaires et suggestions retenus suite à la période de consultation;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires procèdent à l'adoption de la **Politique de développement durable** et prévoient que sa mise en vigueur soit effective dès le 1^{er} juillet 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2333-06-07

11.02 POLITIQUE D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES – ADOPTION

Monsieur Éric Allard, commissaire, présente le dossier. Il remercie l'équipe de Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles et Madame Carole Blouin, directrice générale adjointe, pour tout le travail.

CONSIDÉRANT les commentaires et suggestions retenus suite à la période de consultation;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent de la **Politique d'acquisition de biens et services** telle que modifiée et présentée sous la cote 11.02 et prévoient que sa mise en vigueur



No de résolution
ou annotation

soit effective dès le lendemain de son adoption, soit le 13 juin 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2334-06-07

11.03-a LOCAUX MODULAIRES – ADOPTION DES ORIENTATIONS

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les orientations proposées;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent les orientations relatives aux locaux modulaires, à savoir :

- École Jacques-Barclay Location / achat
- École Saint-Jean Location (pour au moins un an)
- École des Bourlingueurs- Sainte-Catherine (bâtisse Sainte-Catherine) Fin du bail
- École des Bourlingueurs- Sainte-Catherine (bâtisse des Bourlingueurs) Location (pour au moins un an)
- École Louis-Cyr Location (pour au moins deux ans)
- Pierre-Bédard Location (pour au moins deux ans)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2335-06-07

11.03-b AVENANTS AUX CONTRATS DE LOCATION DES LOCAUX MODULAIRES - ADOPTION

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les avenants au marché numéro 2 tel que proposés par le fournisseur Modular Space Corporation;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent les avenants aux contrats de location au fournisseur **Modular Space Corporation** selon les conditions suivantes :



No de résolution
ou annotation

- École Saint-Jean Contrat de location mensuel de trois mille huit cent trente-cinq dollars (3 835 \$) (taxes en sus)
Période du 2 septembre 2007 au 2 août 2008 (11 mois)
- École des Bourlingueurs -Sainte-Catherine (bâtisse des Bourlingueurs) Contrat de location mensuel de mille trois cent dollars (1 300 \$) (taxes en sus)
Période du 2 septembre 2007 au 2 août 2008 (11 mois)
- École Louis-Cyr Contrat de location mensuel de deux mille cent vingt (2 120 \$) (taxes en sus)
Période du 2 septembre 2007 au 2 août 2009 (23 mois)
- École Pierre-Bédard Contrat de location mensuel de cinq mille cinquante dollars (5 050 \$) (taxes en sus)
Période du 2 septembre 2007 au 2 août 2009 (23 mois)
- École Jacques-Barclay Contrat de location / achat pour un montant mensuel de six cent soixante-dix dollars (670,00 \$) (taxes en sus) jusqu'au paiement final de vingt-deux mille six cent quatre-vingt dollars (22 680,00 \$) (taxes en sus)

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer les avenants aux contrats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2336-06-07

11.04 SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE ACCORDÉE EN FAVEUR DE LA VILLE DE SAINT-RÉMI – ÉCOLE SAINT-VIATEUR-CLOTILDE-RAYMOND (Bâtisse Clotilde-Raymond) – ADOPTION

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la servitude est consentie gratuitement dans l'intérêt public en faveur de la Ville de Saint-Rémi, sur la partie du lot originaire numéro QUATRE-VINGT-DEUX (Ptie 82);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires s'engagent à accorder à la **Ville de Saint-Rémi une servitude d'une largeur d'environ un mètre soixante-huit (1,68 mètre)** sise sur la partie du lot originaire numéro QUATRE-VINGT-DEUX (Ptie 82) conformément au plan déposé en annexe.



No de résolution
ou annotation

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer la servitude pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2337-06-07

11.05 SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE ACCORDÉE EN FAVEUR D'HYDRO-QUÉBEC ET BELL CANADA – ÉCOLE GABRIELLE-ROY – ADOPTION

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la servitude est consentie gratuitement dans l'intérêt public en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada, sur une partie du lot numéro DEUX de la resubdivision officielle du lot numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-TROIS de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUARANTE-HUIT (Ptie 48-283-2) pour une superficie de 100,8 mètres carrés et une partie du lot numéro QUATRE CENT QUATRE de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUARANTE-HUIT (Ptie 48-404) pour une superficie de 76,1 mètres carrés;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires s'engagent à accorder à Hydro-Québec et Bell Canada une servitude d'une largeur d'environ 1,5 mètre sise sur une partie du lot numéro DEUX de la resubdivision officielle du lot numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-TROIS de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUARANTE-HUIT (Ptie 48-283-2) pour une superficie de 100,8 mètres carrés et une partie du lot numéro QUATRE CENT QUATRE de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUARANTE-HUIT (Ptie 48-404) pour une superficie de 76,1 mètres carrés conformément au plan déposé en annexe.

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer la servitude pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2338-06-07

11.06 DEMANDE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH (MERCIER) – INTERDICTION AUX POIDS LOURDS DE CIRCULER SUR LA RUE DE L'ÉGLISE À MERCIER : RÉSOLUTION D'APPUI

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

Madame Françoise Théoret, commissaire, précise qu'elle a reçu une pétition avec l'appui des parents du conseil d'établissement de l'école Bonnier et complète avec des informations supplémentaires.



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT le danger réel qu'occasionne le transport de camions lourds sur la rue de l'Église à Mercier;

CONSIDÉRANT la demande du conseil d'établissement de l'école Saint-Joseph (Mercier) relative à l'interdiction aux poids lourds de circuler sur la rue de l'Église à Mercier;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adressent une demande officielle au ministère des Transports du Québec et à la Ville de Mercier pour interdire la circulation de camions lourds sur la rue de l'Église à Mercier, sur le tronçon de la rue bordant le terrain de l'école Saint-Joseph (Mercier) et applicable pendant le calendrier scolaire;

Que copie de cette résolution soit transmise au conseil d'établissement de l'école Saint-Joseph (Mercier).

Madame Margot Pagé, commissaire, demande le vote afin de confirmer que tous les commissaires sont en accord, vu l'importance de la sécurité de nos élèves.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2339-06-07

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

12.01 PORTAIL ÉDU-GROUPE DE LA SOCIÉTÉ GRICS – ADHÉSION DE LA COMMISSION SCOLAIRE : DÉCISION

Monsieur Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications, fait la présentation du dossier.

CONSIDÉRANT l'expérimentation menée par le portail Édu-groupe dans deux des écoles de la Commission scolaire (Écoles Bonnier et de la Petite-Gare);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'orientations pédagogiques et administratives en informatique (COPAI) d'implanter le portail Édu-groupe de la Société GRICS;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Labre-Do, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adhère au **portail Édu-groupe de la Société GRICS;**



No de résolution
ou annotation

Que la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, commente les dossiers suivants :

- ☞ Sous-comité en formation professionnelle des commissions scolaires de la Montérégie : il y a eu de nombreux projets innovateurs présentés à Vaudreuil, dont celui du « Défi CFCRS ». Les commissaires demandent que des félicitations soient adressées à Monsieur Claude Tessier, enseignant en mécanique automobile au Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud et responsable du Défi CFCRS qui a aura lieu le vendredi 22 juin 2007 de 8 h à 15 h 30 à la piste d'accélération de Napierville. Cette activité de fin d'année s'adresse aux élèves du CFCRS.
- ☞ Conférence de presse de l'organisme « Le Virage » (Candiac) : lancement d'un projet « familles aidantes » et lancement d'un financement pour trouver un emplacement afin de fournir de l'hébergement pour le soutien aux familles.
- ☞ Gala méritas de l'école de la Magdeleine : très bien comme événement.
- ☞ Spectacle à l'école des Trois-Sources : beau spectacle.

Madame Susan Tremblay, directrice générale, commente les sujets suivants en faisant référence aux documents déposés à cette rencontre :

- ☞ Compte de taxe scolaire 2007-2008 (18.02-a et 18.02-b).
- ☞ Calendrier des activités protocolaires 2007-2008 (18.03).
- ☞ Lettre du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur l'économie d'énergie (18.09).
- ☞ Suivi au rapport 2005-2006 du vérificateur externe (18.12).
- ☞ École de la Petite-Gare : suite à la révision des statistiques, il y aura ajout d'un groupe au 2^e cycle du primaire.



No de résolution
ou annotation

Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire, demande que des félicitations soient adressées par le conseil des commissaires à l'école Saint-François-Xavier pour l'excellent spectacle.

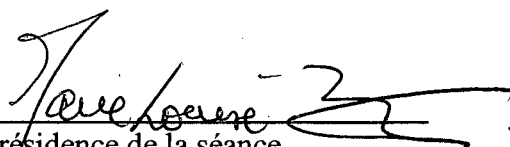
Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire, remercie les membres du conseil des commissaires pour les souhaits qu'ils lui ont été adressés.

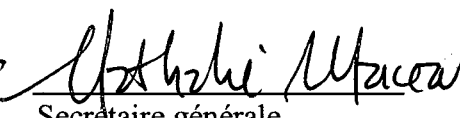
18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Activités et événements
- 18.02 Compte de taxe scolaire 2007-2008
 - 18.02-a Information aux contribuables
 - 18.02-b Pourcentage de réduction par municipalité
- 18.03 Activités protocolaires – Calendrier 2007-2008
- 18.04 Une planification stratégique et sa perspective de réussite – Rapport des ateliers de la séance plénière du 22 mai 2007
- 18.05 « Des élèves du Québec donnent leur point de vue sur leur expérience scolaire » : Document déposé au Congrès 2007 de la FCSQ
- 18.06 Plainte de l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ) – Section locale
- 18.07 Réponse de la présidente du conseil des commissaires à l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ) – Section locale
- 18.08 Invitation du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud à une activité spéciale le 22 juin 2007
- 18.09 Correspondance du MELS – Consommation énergétique
- 18.10 Soirée Reconnaissance RCSM – Communiqués
- 18.11 Article de journal
- 18.12 Rapport du vérificateur externe – Suivi
- 18.13 Résultats aux épreuves uniques de juin 2006 et taux de diplomation
- 18.14 Matériel didactique dédié au 1^{er} cycle du secondaire – Dates butoirs

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 30, la présente séance ordinaire est levée.


Présidence de la séance


Secrétaire générale

A.13.02
D:\Textes\2006-2007\CC\Procès-verbaux\12 juin 2007 - A.13.02.doc